## Plan Local d'Urbanisme : réunion publique le mardi 4 octobre 2016 à 19h00 au Foyer Napoléon

Une réunion publique se tiendra le mardi 4 octobre à 19h00, au Foyer Napoléon afin de présenter le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Le Plan Local d'Urbanisme constitue le document fondamental de la planification urbaine locale.

Conformément à l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme, modifié par la Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, le PLU expose le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques. Il précise les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. Il comporte un règlement, conformément à la loi Urbanisme et Habitat n°2003-590 du 2 juillet 2003, qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable, pour atteindre les objectifs mentionnés à l'article L. 121-1 qui délimite les zones urbaines, à urbaniser, les zones naturelles, les zones agricoles et forestières à protéger et qui encadre l'implantation des constructions en fonction des circonstances locales.





